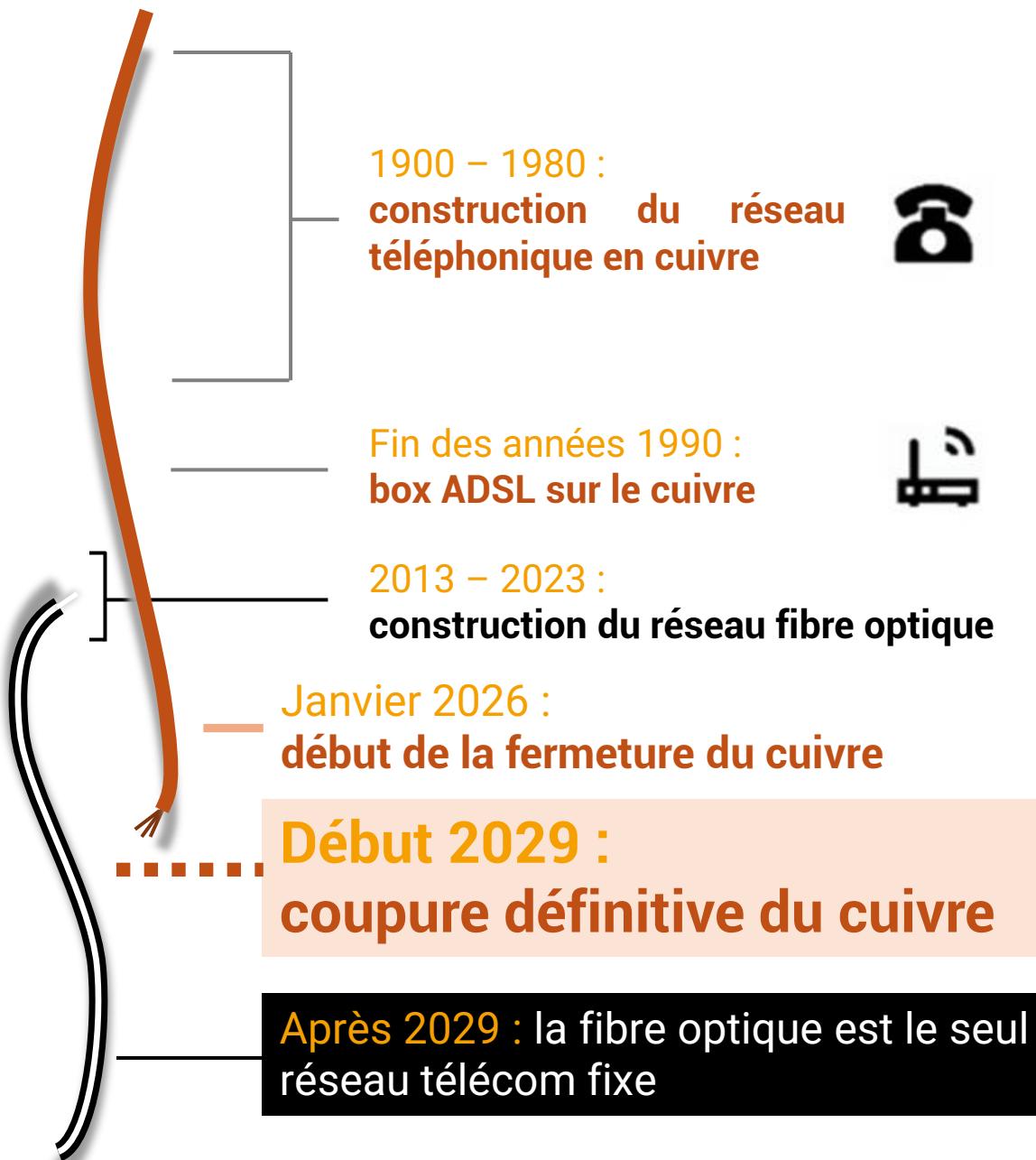


Bientôt la fin du réseau téléphonique en cuivre

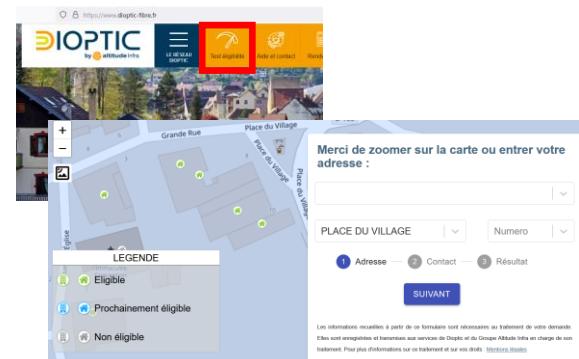
N'attendez pas le dernier moment !

***Passez à la fibre optique
pour le téléphone et internet***



Pour être raccordé à la fibre optique :

1. Vérifiez votre éligibilité sur www.dioptic-fibre.fr
2. En cas de problème d'éligibilité, contactez le Syndicat mixte (voir coordonnées ci-dessous)
3. Prenez un abonnement chez un fournisseur d'accès internet
4. Prenez rendez-vous avec ce fournisseur pour faire le raccordement entre le boitier fibre dans la rue et chez vous



Contacts / se renseigner sur la fibre optique :

- Le Syndicat mixte Doubs Très Haut Débit : www.doubs-thd.org / tél : 09 71 16 60 20 / mèl : contact@doubs-thd.com
- Réseau DIOPTIC : www.dioptic-fibre.fr



Attention aux arnaques :

Ne vous laissez pas facturer des prestations inutiles par des individus mal intentionnés



- Ni le Syndicat Doubs THD, ni la Mairie ne mandatent les opérateurs pour vous vendre des prestations
 - Le raccordement à la fibre est en général gratuit pour l'abonné (hors travaux particuliers sur domaine privé).
 - Il n'y a aucune exclusivité : tous les opérateurs peuvent proposer des abonnements sur le réseau fibre optique public .
- **Si vous avez le moindre doute, contactez votre Mairie ou le Syndicat**